

Question de Mme Christine RINGOTTE, adjointe au maire, au nom de la Majorité municipale, au sujet du chef de la police municipale

Monsieur le Député-Maire, comme lors du mandat précédent, après les dernières élections municipales vous m'avez confié la délégation du personnel. La tâche est complexe et exaltante, et que ce soit dans la gestion des grades et des carrières, de la mise en œuvre de réformes catégorielles ou des réorganisations de services ou de missions de service public, ou lorsque nous avons mis en place la mutuelle pour nos agents, par exemple, j'ai passé des moments passionnants sur ces sujets. Sous votre autorité, notre Municipalité peut avoir le sentiment, légitime, d'avoir fait beaucoup pour les agents municipaux.

Malheureusement, comme vous je pense, j'avoue être plus que surprise, effarée même du *psychodrame* que le retour, après maladie, de l'ancien chef de la police municipale provoque. Un psychodrame aussi infondé qu'incompréhensible pour beaucoup, et qui surtout ne donne pas franchement une image positive de notre police municipale, alors même qu'elle mérite mieux, tant nous savons tous combien, dans la rigueur, le sérieux et le silence, bon nombre de nos policiers municipaux effectuent chaque jour, chaque nuit, un travail remarquable dont eux comme nous, élus municipaux, pouvons être fiers.

Cette bien petite affaire intérieure n'aurait jamais dû défrayer la chronique ni être portée sur *la place publique* si j'ose dire, sans faire de jeu de mots ; ce n'est pas l'Administration qui a rendu public ce qui n'est qu'une affaire personnelle ! Aussi, Monsieur le Député-Maire, peut-on espérer que ce psychodrame se termine bientôt ?